

Pour un front commun des Outre-mer contre la réduction de l'abattement fiscal

Au lendemain de l'annonce de la réduction de l'abattement fiscal dans les pays dits d'Outre-mer, nous maintenons que **cette décision est à la fois inique, inacceptable et injuste.**

L'abattement fiscal est une réponse à de fortes inégalités

Cet abattement a été instauré en 1960 pour tenter de compenser des écarts de prix importants entre la dite Outre-mer et l'hexagone. Ces écarts persistent aujourd'hui. Ainsi, en Martinique, nous payons toujours notre alimentation 38% plus cher qu'en outre atlantique.

Et là n'est pas la seule injustice que nous subissons. Le niveau d'investissement public est largement inférieur puisque lorsque l'on investit 12 000 € pour un habitant métropolitain, on n'en investit que 9 000 pour un Martiniquais, soit une différence de 25% ! Le PIB par habitant, c'est-à-dire le niveau de richesse de chaque personne est, lui, inférieur de 31% chez nous ; le taux de chômage est deux fois plus élevé et plus de deux Martiniquais sur dix vivent sous le seuil de pauvreté.

Réduire l'abattement fiscal sans agir sur ces écarts est une action profondément injuste qui contribuera à appauvrir davantage nos territoires déjà lésés.

La réduction de l'abattement aura de lourdes conséquences sur l'économie

Nous dénonçons les contre-vérités du Gouvernement qui entend présenter

cette action comme une mesure de justice sociale. Il ne fait aucun doute que son impact sera important sur nos économies fragiles. Cette réduction viendra directement **amputer le pouvoir d'achat des classes moyennes qui font vivre notre économie** à travers leur consommation et leurs investissements. Par ailleurs, **les professions libérales, qui paient l'impôt sur le revenu par le biais du BIC – bénéfices industriels et commerciaux- et dont notre société a tant besoin, verront également leur impôt augmenter.**

L'ensemble des entreprises ultra-marines perdront, en plus, le bénéfice d'une aide à l'investissement très importante : la TVA non perçue récupérable, qui leur permettait de récupérer 100 millions d'euros par an, et qui est tout simplement supprimée. Ce budget va donc à l'encontre de toute idée de développement pour nos territoires.

De nombreux foyers seront impactés

La baisse du seuil de l'abattement revient à **retirer 70 millions d'euros aux citoyens de la dite Outre-mer. Au total, 48 000 foyers devront payer en moyenne 1500€ d'impôts en plus chaque année !**

Un couple sans enfant avec un revenu annuel de 65 000€ verra ainsi ses impôts bondir de 2400€ par an. Pour un couple avec des enfants et le même revenu, la hausse sera de 800€ et pour un couple de retraités, de 750€.

Il est également important de signaler que **de nombreuses personnes qui n'étaient pas, jusqu'à présent, assujetties à l'impôt sur le revenu devront maintenant s'en acquitter.**

Pour un front uni des pays dits d'Outre-mer contre cette mesure

Enfin, il nous apparaît capital de dénoncer la manœuvre de l'Etat qui consiste à

se défaire de ses responsabilités sur les Martiniquais et l'ensemble des peuples des Outre-mer afin qu'ils financent eux-mêmes les investissements structurants que l'Etat aurait dû normalement porter au nom de l'égalité des droits. Cette logique est dangereuse et contraire aux valeurs républicaines.

La Ministre des Outre-mer demande aujourd'hui aux parlementaires d'être courageux. **C'est bien armés de courage que nous nous opposerons à cette rupture de l'égalité. Nous en appelons à tous les acteurs des pays dits d'Outre-mer afin de constituer, ensemble, un front uni contre l'injustice faite à nos peuples.**

Maurice Antiste, sénateur
Catherine Conconne, sénatrice
Serge Letchimy, député
Josette Manin, députée